



CONDITIONS DE RESERVATION STAGES MASTERCLASS

DONNÉE PERSONNELLES

Les données personnelles, fournies dans ce formulaire de réservation seront utilisées dans le seul but de mener à bien les activités culturelles internes organisées par V.I.A.

Le stagiaire déclare que les données rapportées dans ce formulaire sont exactes.

V.I.A. se réserve le droit d'utiliser votre image pour sa publicité, sous toutes les formes.

Vous aurez donc à signifier votre accord/refus, dans le formulaire d'inscription.

PAIEMENT / POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

L'inscription sera confirmée à réception de votre règlement.

Si le paiement n'est pas reçu dans les 2 semaines qui suivent l'arrivée de votre bulletin, elle est éliminée pour faire place à d'autres inscriptions.

- 2 chèques (à l'ordre de VIA) à nous envoyer simultanément, le premier du montant correspondant à 50% du prix du stage + le montant de l'adhésion annuelle obligatoire en cas de 1^{ère} inscription de l'année en cours ; le deuxième chèque, montant correspondant aux 50% restant du prix du stage.

Le 1^{er} chèque sera déposé à réception, le 2d, 2 semaines avant le début du stage.

L'adresse postale de VIA est sur notre site.

- Il est possible de payer par carte bancaire via Paypal (ne nécessite pas d'avoir personnellement un compte Paypal). Dans ce cas, le stage est payé dans son intégralité. Nous conseillons ce moyen pour les paiements de l'étranger car cela engendre des frais (30€ supplémentaires pour le stage de 5 jours et 20€ pour celui de 3 jours). Nous vous enverrons le lien par e-mail pour effectuer le paiement.
- Vous pouvez aussi faire un virement, nous vous enverrons nos coordonnées bancaires par email.

En cas d'annulation de la part du stagiaire :V.I.A., rembourse 60% de l'acompte si l'annulation se fait maximum 30 jours avant le début du stage.

Aucun remboursement de l'acompte après cette échéance, sauf si le stagiaire trouve un remplaçant.

VALLAURIS INSTITUTE OF ARTS

06 60 91 66 20

vallauris-ioa@live.fr / www.vallauris-ioa.com

Association à but non lucratif - Loi 1901 SIRET 788 674 620 00018

Organisme de formation enregistré sous le numéro 93.06.07048.06

En cas d'annulation de la part de l'enseignant/artiste ou de V.I.A., l'acompte sera intégralement remboursé.

ADHÉRER À L'ASSOCIATION V.I.A.

Pour avoir accès aux stages proposés par V.I.A., il faut être membre de l'association et donc régler la cotisation annuelle à la 1ère inscription, soit 15€.

HORAIRES

Les horaires durant le stage sont de 9h30 à 17h30 avec pause-déjeuner d'une heure.

REPAS

Les repas sont à votre charge. Vous avez la possibilité de rester déjeuner sur place si vous amenez un « en-cas ».

Un petit-déjeuner d'accueil est offert à votre arrivée le matin du 1^{er} jour de stage pour organiser les présentations

.

MATERIEL

Important : En plus du matériel spécifique demandé pour chaque stage, vous devez impérativement vous munir d'un conditionnement (contenant, papier-bulle, journal...) pour récupérer vos pièces en fin de stage.